

Image not found or type unknown



Vi ce caché sur bien immobilier

Par **GUERIN DEBRUYNE**, le **16/02/2008** à **19:37**

Bonjour,rnrnJ'ai vendu un appartement il y a un mois de particulier à particulier. Aujourd'hui, l'acheteur constate que le parquet de la chambre est en "mauvais état". Après démontage du parquet existant, il constate qu'il y a des traces d'humidité sous le parquet et en déduit que c'est ça cause de cela que le parquet est légèrement gondolé sur une partie de la chambre.rnPouvez-vous me dire s'il s'agit d'un vice caché sachant que nous lui avons bien précisé lors de la vente de l'appartement que le ballon d'eau chaude (situé dans la chambre)avait été changé il y a 2 ans parce qu'il avait fuit?rnrnMerci de votre réponse